

Contrat d'engagement fromages de chèvre 2017

Entre l'adhérent de l'AMAP :

Nom du groupe en AMAP :
Nom - Prénom :
Adresse :
Contact téléphonique : Contact mail :

Et l'éleveur en test d'activité agricole :

Nom - Prénom : Noémie Saillenfest
Contact téléphonique : 06 85 39 82 24 Contact mail : lesbiquettesdespossibles@orange.fr

Et la structure "Les Champs des Possibles", représentée par Sylvain Péchoux, son co-gérant.

Siège social : Le Hameau de Toussacq, 77480 Villenaux la Petite
N° SIRET : 51402794500013 - TVA : FR60514027945
Contact téléphonique : 06 95 23 94 13 Contact mail : contact@leschampsdespossibles.fr

L'espace-test agricole Les Champs des Possibles accompagne Noémie Saillenfest dans son projet d'installation agricole en élevage caprin et production fromagère. Pendant la durée de son test d'activité Noémie Saillenfest sera hébergée juridiquement par Les Champs des Possibles, qui a signé un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) avec elle et qui constitue son cadre légal d'exercice de l'activité agricole.

Objet du contrat :

Le contrat porte sur 6 livraisons, réparties de septembre 2017 à novembre 2017. Si la lactation des chèvres le permet, un contrat pour le mois de décembre pourra être mis en place.
Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP.

Engagements du signataire :

Accepter que le fromage livré ait un stade d'affinage variable (frais, demi-frais, demi-sec, sec...), et que la composition des assiettes varie selon les formats de fromages, l'humeur des chèvres ou tout simplement pour faire découvrir des produits quelquefois un peu différents tout en respectant un assemblage des fromages équivalent.

Comprendre que les impondérables de l'élevage (durée et stade de lactation des chèvres, météo, problèmes sanitaires...) peuvent influencer sur les dates de livraisons, sur les produits (plus ou moins crémeux selon le stade de la lactation) et sur la composition des assiettes.

En situation exceptionnelle (crise sanitaire, épizootie, trop forte diminution de la production laitière ou maladie, accident) rester solidaire de l'éleveur en révisant avec lui les termes de ce contrat.

La souscription du présent contrat constitue un soutien capital pour l'entrepreneur à l'essai, un geste pour le maintien de l'agriculture paysanne et pour le soutien d'une économie solidaire.

Engagement de l'éleveur en test d'activité :

Livrer le colis objet du présent contrat.

Accueillir les cosignataires sur les sites de garde lors de visites programmées.

Communiquer les informations de façon transparente (techniques d'élevage, fabrication des fromages, vie du troupeau, situation financière) et informer les cosignataires de tout événement

grave le mettant dans l'incapacité d'honorer tout ou partie de ses engagements contractuels, et la contraignant à solliciter l'engagement de solidarité en situation exceptionnelle.

Veiller au bien-être des animaux sur les plans physiologiques et éthologiques. Conduire son troupeau dans le respect de la charte des AMAP et les canons de l'agriculture biologique.

Engagements de la couveuse d'activités agricoles Les Champs des Possibles :

La couveuse d'activités agricoles Les Champs des Possibles accueille et accompagne Noémie Saillenfest dans son projet d'installation agricole. Elle héberge juridiquement son activité et à ce titre est engagée solidairement sur l'ensemble des points engageant la chevrrière en test d'activité.

La couveuse *Les Champs des Possibles* rendra compte régulièrement – et au minimum lors de son AG annuelle – de l'accompagnement de Noémie Saillenfest dans son projet d'installation agricole.

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, problèmes sanitaire, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

Toutefois, et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique. Seront alors présents les acheteurs solidaires, l'éleveur à l'essai, un représentant des Champs des Possibles qui évalueront le bien-fondé des modifications à apporter.

Distribution des colis :

Date et heure : les vendredis 15 sept. / 29 sept. / 13 oct. / 27 oct. / 10 nov. / 24 nov.

Lieu : la halle de Donnemarie Dontilly, entre 18h30 et 20h,

Cocher le montant total choisi :

	PRIX	COMPOSITION	PRIX TOTAL (6 livraisons)	Choix (cocher)
Petites assiettes	6 €	1 bûche OU 3 crottins OU 1 rond + 1 crottin OU équivalent	36 €	
Moyennes assiettes	12 €	2 bûches OU 1 bûche + 3 crottins OU 1 bûche + 1 rond + 1 crottin OU équivalent	72 €	
Grandes assiettes	18 €	3 bûches OU 2 bûches + 3 crottins OU 1 bûche + 1 rond + 4 crottins OU équivalent	108 €	

NB : montant de chaque chèque à l'ordre « les champs des possibles ».

Fait à _____ en 2 exemplaires, le _____

Signature de l'adhérent

Signature de l'éleveur
en test d'activité

Signature du
co-gérant de la structure
Les Champs des Possibles